

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 13
Présents et représentés : 11

L'an deux mil vingt-cinq le 25 mars à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 20/03/2025, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Vincent RONAT, Florian CHAYS, Céline TARDY, conseillers.

Procuration : Philipp FURHMANN à Philippe SAUTIER

Absents : Cécile DUPARC et Jonathan DUPARC

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

Le compte-rendu du 25 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Vote des comptes de gestion et administratif 2024 du budget général de la commune et affectations des résultats :

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion et administratif du budget général de la commune et du CCAS (suite à la fusion approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 10/12/2024).

A l'unanimité, après la sortie de M. le Maire pour le vote du compte administratif, et après en avoir délibéré, le compte de gestion puis le compte administratif, en tout point concordant, et les affectations sont arrêtés comme suit.

Budget général – CG et CA 2024	
Section d'investissement	
Total des recettes	932 172.23 €
Total des dépenses	761 324.57 €
Résultats	170 847.66 €
Résultats antérieurs	- 389 219.56 €
	-
Total	- 218 371.90 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes	1 155 349.77 €
Total des dépenses	981 440.31 €
Résultats	173 909.46 €
Résultats antérieurs	344 682.05 €
Total	518 591.51 €
Total global	300 219.61 €

CCAS	
Budget général – CG et CA 2024	
Section de fonctionnement	
Total des recettes	0.00 €
Total des dépenses	3 140.65 €
Résultats	3 140.65 €
Résultats antérieurs	5 398.92 €
Total	2 258.27 €

002- Excédent reporté en 2025	3 140.65 €
001-Déficit reporté en 2024	0.00 €
Total	0.00 €

Affectation des résultats dans le budget primitif 2025 de la commune :

- Section de fonctionnement – recettes : 002 : 300 219.61 € + 2 258.27 €
- Section d'investissement – recettes : 1068 : 218 371.90 €
- Section d'investissement – dépenses : 001 : - 218 371.90 €

2. Vote des taux des taxes communales pour l'année 2025 :

M. le Maire propose, à l'assemblée, de procéder au vote des taxes communales.
Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient les taux des taxes communales pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 22.23 %
- Taxe foncière non-bâti : 44,02 %,
- Taxe d'habitation : 12,69 %

3. Vote du Budget primitif 2025 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025 de la Commune.
A l'unanimité, et après en avoir délibéré, le budget primitif est arrêté comme suit :

Budget général	
Section d'investissement	
Total des recettes	1 384 488.12 €
Total des dépenses	1 384 488.12 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes	535 611.59 €
Total des dépenses	535 611.59 €

4. Vote des subventions :

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions déposées en mairie. Il précise qu'en 2025, deux catégories vont être créées : les clubs sportifs labellisés par la Communauté de Communes du Genevois et les associations habituelles.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, il est décidé d'octroyer :

- 40 € / adhérents de la commune aux clubs labellisés, soit :

Club	Adhérents	Montant
SOS GO Orientation	4	160 €
Basket Club	3	120 €
CAF Escalade	1	40 €
GYM Club	1	40 €
ASJ 74	6	240 €
Ski Club	19	760 €
Handball	2	80 €
Alliance Genevois Judo	2	80 €
Fighting Training Center (boxe)	1	40 €
Vélo club	2	80 €
Volley Viry	2	80 €
	43	1 720 €

- De retenir les associations suivantes :

Associations	Montants
M.J.C. du Vuache	8 728 €
Amicales Les Ombelles	150 €
A.D.M.R. des Pays de Seyssel et Frangy - Livraison repas	150 €
Fédération sportive Val des Usses	150 €
Protection civile	150 €
Bibliothèque de Vers	150 €
	9 478 €

5. Fongibilité des crédits

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le passage à la M57 a supprimé la possibilité d'inscrire des dépenses imprévues. Cela est remplacé par une procédure appelée la fongibilité des crédits.

Ainsi, le Conseil Municipal peut autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits budgétaires entre les chapitres de dépenses dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder la délégation de virements de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits.

6. DIVERS

Intercommunalité :

Finances : La Communauté de Communes du Genevois rencontre des difficultés financières actuellement l'obligeant à reporter certains projets en 2026.

Déchets : Ordures ménagères : Le service de collecte des ordures ménagères rencontre également des soucis. Un retard de livraison, dans le cadre de l'acquisition d'un 4^{ème} camion, entraîne des difficultés, deux camions sur trois étant en maintenance.

Tri sélectif : Les bons résultats obtenus quant au tri ont permis au SIVALOR de gagner en production d'énergie et en revente de mâchefers. La somme de 440 000 € a pu être versée à la CCG, une somme qui reste néanmoins aléatoire car elle dépend de négociations internationales.

A 40 : Le Ministre des Transports souhaite mettre fin à la gratuité de la portion autoroutière Saint-Julien-En-Genevois – Annemasse au 1^{er} février 2029.

Les maires sont montés au créneau pour contester ce péage. Une discussion avec nos homologues suisses sur une gratuité en justifiant un contournement de l'agglomération pourrait être envisagée.

Urbanisme - étude des dossiers :

Certificats d'urbanisme :

1594 Notaires : propriété GUERIDIZ Medhi - parcelles B1952, 1954, 1956, 1958 et 1960 – Vigny – avis favorable.

Déclarations préalables :

LE ROUX Louise : Modification de la couleur du crépi et des volets de la maison – 313 Route du Champ à la Moine – B 1286 – avis favorable.

LEGUMES POTEX : Installation d'un mobil-home – Prés Recoup – B 454 - avis favorable.

BERNERY Davy : Modifications diverses des ouvertures extérieures – 53 Lotissement Aux Tirées – B 1219 - avis favorable.

JMG Extérieurs : chez GUILLEMOT David - Installation d'un portail – 99 Route de la Grotte – B 1107 – avis favorable.

POWERLEAP : chez JOUBERT Nicolas : pose de 10 panneaux photovoltaïques – 191 Route du Long Perrier - B 1827 – avis favorable.

Scolaire :

Personnel : Mme Manceaux est recrutée depuis le 20 mars 2025 au sein de l'équipe périscolaire afin de remplacer un agent en arrêt maladie depuis quelques mois.

Conseil d'école : Les enseignantes ont remercié la mairie pour son investissement notamment en faveur des sorties scolaires. Elles la soutiennent également dans le cadre des

initiatives engagées afin de résoudre les éventuels problèmes de comportement rencontrés en cantine.

Carte scolaire : les cinq classes devraient être maintenues pour la rentrée de septembre 2025.

Travaux :

Antenne TDF : Le raccordement de l'antenne, sur le Mont de Vigny, à l'électricité est en cours, engendrant des travaux sur le chemin du Sojard.

Social - communication :

Auberge : M. Lauvergne souhaite installer une pergola sur la terrasse qui sera prise entièrement à sa charge.

Epicerie : Elle fonctionne très bien, M. et Mme TELES, gérants de l'épicerie sont très contents et les usagers également. Un point relais locker va prochainement être installé ainsi que l'ouverture du point Poste dès le 10 avril prochain. Ils ont également installé une chambre froide, à ses frais, pour un coût de 6 000 €.

Les élus rencontreront les trois commerçants du village d'ici le 15 avril afin de faire le bilan annuel.

Nettoyage de printemps : Il s'est déroulé le 22 mars dernier et a réuni 6 adultes et 4 enfants. Faut de participants le nettoyage escompté n'a pas pu être réalisé.

Après-midi compost : 1 personne a participé à cette initiation aux bonnes pratiques du compostage.

Réunions de quartier : Elles ont eu lieu pour Vigny et le Chef-lieu, les baraques et le Mont-Sion les 14 et 21 mars derniers. Les élus comptent moins de participants mais les échanges avec les habitants restent intéressants pour la vie de notre commune.

Sortie SIVALOR : Les élus, employés et les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à une visite du Centre d'Immersion Educatif et Ludique (CIEL) le 25 mars. Les enseignantes ont été ravies de cette sortie pédagogique qui a également beaucoup intéressé les élèves.

Chasse aux œufs de Pâques : dimanche 27 avril sur le Mont pour les enfants de 3 à 11 ans.

Repas des aînés : Il aura lieu le 06 juillet 2025 à la salle des fêtes. Une sortie sera organisée en février 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Maire
M. MERMIN

Le secrétaire de séance
Philippe SAUTIER